

Femmes députées

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 490

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262500>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Après avoir raconté comment, à sa profonde stupefaction, la nouvelle de sa nomination (nomination faite sur l'insistance des femmes membres du parti radical) avait été la chercher sur terre étrangère, au Congrès de Glasgow des Associations pour la S. d. N., notre conférencière exposa comment elle avait accepté ce poste par féminisme, c'est-à-dire de par sa conviction profonde que l'activité de la femme complète celle de l'homme, et que une femme peut apporter dans un ministère un élément maternel et social indispensable. Et certes, le Ministère de l'Éducation nationale (nom nouveau, on le sait, et significatif, pour ce que l'on appelait autrefois le Ministère de l'Instruction publique) offre à cet égard un domaine d'action suffisamment vaste! Tout ce qui a trait à l'enfant à l'école relève, en effet du sous-Secrétariat de M^{me} Brunswick alors que celui de M^{me} Lacore, au Ministère de la Santé publique, concerne uniquement l'enfant hors de l'école: une distinction que plusieurs d'entre nous ne voyaient pas encore bien clairement. Par conséquent, les cantines scolaires, l'alimentation (ou plutôt hélas! la sous-alimentation) des enfants en âge scolaire, l'enseignement ménager, les enfants défectifs, retardés, anormaux, les classes spéciales, la réforme graduelle des maisons anciennement appelées « de correction » et transformées maintenant en maisons « d'éducation surveillée », la formation des éducateurs spécialisés pour ces classes et ces maisons, l'orientation professionnelle — tous ces problèmes, qui certes, n'auraient pas intéressé un ministre homme au même degré, sont du ressort de notre amie. Nous regrettons que la place nous manque ici pour donner de plus amples détails sur tout ce qu'elle nous a appris, sur le fonctionnement de certaines institutions différentes des nôtres telles les cantines scolaires rendues nécessaires en France par le petit nombre d'écoles proportionnellement à la population, sur les idées ingénieuses qu'elle a émises comme celle de grouper autour de ces cantines justement des classes ménagères, et de créer ainsi des « centres d'éducation ménagère... » ou de porter son effort sur l'organisation d'un « département-type ». Mais nous tenons aussi à parler de son activité féministe qui, durant ces mêmes six mois, a été fort importante.

En matière d'accès des femmes aux professions tout d'abord. Cela est naturel, puisque c'est le Ministère de l'Éducation nationale qui délivre des diplômes, à cet effet, et que M^{me} Brunswick s'est ainsi trouvée au cœur de la place pour veiller à ce que ces diplômes soient équivalents pour les deux sexes! et de sérieux progrès ont déjà été enregistrés. Mais aussi, du seul fait de sa présence au gouvernement, une féministe sous-Secrétaire d'Etat peut obtenir davantage: c'est ainsi que deux Ministères, celui des Affaires étrangères, et celui du Travail, qui avaient fermé aux femmes les portes des concours donnant accès à leurs divers postes, se sont décidés à les ouvrir, ce qui d'une part entrebâille l'entrée aux fonctions diplomatiques, et d'autre part apporte un précieux appui à la revendication du droit au travail de la femme dans tous les domaines. Et ici, M^{me} Brunswick a eu des paroles émouvantes sur des ouvrières, qui, devant la menace de restrictions à leur activité, demandaient si on allait les contraindre au choix entre la tuberculose et la prostitution, et elle proclama, aux applaudissements de l'auditoire, que la liberté économique de la femme, c'est sa liberté tout court. En France, a-t-elle affirmé, l'on peut dire que l'on remonte sérieusement

le courant contre le droit au travail de la femme.

Mais cette action féministe gagne du terrain dans d'autres domaines encore. Les débats qui ont eu lieu au Sénat sur la capacité civile de la femme (loi Renoult) sont là pour le prouver. Enfin la question essentielle des droits politiques chemine elle aussi. Après son acceptation à une écrasante majorité par la Chambre (un seul député a fait opposition, puis se voyant en telle minorité, a demandé à retirer son vote!), le Sénat en est de nouveau nanti, et sa mentalité toujours si récalcitrante semble évoluer. Dame! lorsque l'occasion se présentera pour M^{me} le Ministre (qui siège au banc du gouvernement, et pour qui cela a été une minute historique que son entrée au Luxembourg escortée par un huissier...) de répondre à une interpellation concernant son Ministère, les Pères conscrits seront obligés de réaliser le progrès gigantesque accompli en si peu de temps! M^{me} Brunswick est-elle trop optimiste lorsqu'elle nous affirme qu'actuellement, en France, mener une campagne contre le suffrage féminin serait se couvrir de ridicule? et que l'obtention du vote municipal est proche, grâce à l'expérience faite avec les femmes conseillères municipales adjointes?... Le Dieu des féministes l'entende, et nous entendons! nous femmes d'un pays dont l'opinion publique, si désespérément en retard sur celle de nos voisins, s'entête à ne pas voir dans notre revendication une réalité, mais une fumeuse et baroque abstraction!...

Le lendemain, au déjeuner organisé en l'honneur de M^{me} Brunswick par le Comité International féminin pour le Désarmement, ce fut M. Maurette, directeur adjoint du B. I. T. à qui revint le privilège d'introduire le Ministre, et qui s'adressant successivement à elle par la triple appellation de « chère Madame, chère Ministre, et chère amie » put lui dire, en ces termes excellents dont il a le secret, et toute notre admiration et toute sa propre conviction féministe. Et l'allocation de notre amie, cette fois-ci uniquement consacrée à la question de la paix, et que le professeur Ruyssen, secrétaire général de l'Association pour la S. d. N., vint appuyer de son autorité de spécialiste, fut un appel chaleureux à l'optimisme, à la défense de la démocratie, à la foi dans une Société des Nations parfaite et perfectionnée, certes, mais qui reste jusqu'à présent le seul organisme indispensable pour atteindre notre but. Beaucoup d'entre nous auraient pu prendre là une bonne leçon de tranquillité courage et de claire vision du devoir des femmes qui veulent la paix.

Et puis, il y eut encore beaucoup de rencontres, d'amicales conversations à bâtons rompus, de discussions avec les unes ou les autres sur les problèmes féministes, sociaux, politiques, qui nous préoccupent toutes. Nous aurions voulu montrer au Ministre quelques institutions genevoises qui eussent pu l'intéresser, mais le temps ne lui permit qu'une courte visite à la Maison des Charmilles dont M^{me} B. Richard et M. Laroivre lui firent les honneurs, ce qui lui permit de discuter avec eux divers problèmes d'éducation des déficients. Et elle repartit bien vite pour Paris, devant prendre la parole, elle seule femme, à une réunion des maires de toutes les villes de France et y jeter avec eux les bases d'une meilleure organisation de l'alimentation enfantine dans les écoles. Ceci rassurera-t-il les antiféministes impénitents?...

Des visites comme celles-ci sont précieuses

1 Nous reviendrons sur cette question dans un de nos prochains numéros. (Réd.)

en effet pour montrer à nos adversaires ce que peuvent et veulent les féministes, et comment la revendication du droit de vote, issue d'un principe de justice, ne peut aboutir qu'à des réalisations utiles pour le bien être de tous. Souhaitons donc de fréquentes prises de contact comme celles-là. M^{me} Brunswick nous a, en partant, fait espérer sa participation à la Conférence de Zurich organisée par l'Alliance Internationale en février prochain: ce serait une précieuse aubaine pour les féministes de Suisse allemande, dont nous nous réjouissons d'avance pour elles.

E. GD.

Femmes députées

Les élections qui ont eu lieu, ces derniers mois dans quelques pays ont amené des femmes à siéger dans plusieurs Parlements. Notons spécialement les faits suivants:

En Suède

De 5 dans la précédente législature, le nombre des femmes députées a passé à 10, et peut-être même à 11, les derniers résultats établis selon un système électoral proportionnel n'étant pas encore



Cliché Mouvement Féministe

M^{lle} K. HESSELGREN

définitifs, lorsque nous avons reçu cette bonne nouvelle. De ces femmes députées, 6 représentent le parti travailliste, une le parti conservateur, deux le parti communiste, et deux le parti libéral, dont l'une en la personne de notre amie, M^{lle} K. Hesselgren, si connue à Genève, où elle se trouvait justement comme déléguée de son pays à la S. d. N., quand lui est parvenue la nouvelle toute chaude de son élection.

Ancienne inspectrice des fabriques, ancienne sénatrice maintes fois déléguée au Bureau International du Travail comme à la S. d. N., actuellement présidente du Conseil National des Femmes suédoises, M^{lle} K. Hesselgren a été élue de façon bien intéressante en dehors des listes de partis et avec le droit de siéger comme membre indépendant. C'est l'enthousiasme des femmes pour elle, et l'autorité de son nom qui a assuré son élection. Elle nous a dit elle-même, lorsque nous la félicitâmes, ne pas regretter son siège de sé-

nateur, auquel elle préfère de beaucoup les fonctions plus actives, partant plus intéressantes, de députée.

Au Danemark...

Dans ce pays, c'est par une autre voie qu'une femme a encore pénétré au Parlement: celle que, dans notre langage électoral suisse-romand, on appelle des « viennent ensuite ». En effet la re-



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} Ing. HANSEN

présentation proportionnelle, qui fonctionne au Danemark comme chez nous, fait entrer au Parlement, au fur et à mesure que se produisent des vacances, ceux et celles qui figurent sur la liste du groupe ou du parti auquel appartenait le parlementaire démissionnaire ou décédé. Ainsi sont évités les frais et l'agitation de nouvelles élections, et la proportion des partis reste scrupuleusement respectée.

C'est selon ce système que M^{me} Ing. Hansen, avocate à Copenhague, et membre du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le



Cliché Mouvement Féministe

M^{lle} Bertha LUTZ



Glané dans la presse...

Les Canaques et nous

Du Coopérateur genevois, cette amusante et si juste comparaison entre les préjugés masculins de certains sauvages de la Micronésie... et ceux de nos concitoyens:

Les Canaques de la Micronésie ont une curieuse façon d'affirmer leur antiféminisme: ils obligent les femmes à préparer séparément, sur un foyer particulier, les repas de chaque habitant mâle de la case, et ils ne font jamais l'honneur à la mère ou à l'épouse de partager avec elle la popote de sa marmite.

« Je demandai au jeune chef canaque Tol, écrit un voyageur anglais, M. Price, pourquoi cinq feux au lieu d'un? Pourquoi cinq gros pots, alors qu'un seul aurait suffi pour tout le ragout qui était en train de cuire?

— Tabou, dit-il. Chaque personne un pot. La fille, ça ne fait rien, elle pouvoir manger du pot de la mère. L'homme pas pouvoir manger du pot d'une femme.

— Qu'arriverait-il s'il le faisait?

— Pas longtemps le chef de la maison. Serait l'esclave de la femme.

Ainsi, — ajoute M. Price, — du fait de cette bizarre superstition, le travail de la femme est multiplié. J'ai vu sur le terrain d'une habitation jusqu'à sept foyers, — chacun d'eux à l'abri d'un toit de chaume, — sept cuisines pour une seule maison, et toutes aux soins d'une seule femme!

M. Price a tort de s'apitoyer. La ménagère canaque, malgré le cross-country pédestre auquel elle doit se livrer d'un foyer à l'autre, est assurément privilégiée en regard de la ménagère de chez nous, qui, pour ne s'affairer qu'autour d'un seul fourneau, a la tâche compliquée de satisfaire aux exigences d'une vie qu'ignorent certains primitifs des îles du Pacifique...

On aurait tort aussi de s'indigner ou de se moquer complaisamment de l'égoïste vanité masculine des insulaires de la Micronésie. C'est entendu, ils sont ridicules, et le spectacle de ces messieurs Canaques accroupis isolément ici ou là, généralement en se tournant le dos, devant la marmite où ils trempent des doigts insatiables, ne manque pas de comique pour qui est accoutumé aux usages de la table et des repas en commun; mais l'idée qu'ils traduisent ainsi n'est pas aussi exclusivement canaque qu'on pourrait le croire.

Les procédés sont différents, mais l'idée est la même dans bien des ménages du monde civilisé, où l'homme tient sa femme, pour ainsi dire, à l'écart de sa vie, lui réservant ce qu'il appelle volontiers le « département » de la cuisine et des enfants.

C'est certainement d'un mari tout imbu de masculinisme, à l'adresse de son épouse désireuse

d'être autre chose qu'une servante officielle, que doit provenir cette apostrophe connue: « Mêle-toi de ce qui cuit dans ta marmite! » C'est là la traduction populaire, fidèle, bien que non littérale de la pensée du Canaque: « L'homme pas pouvoir manger du pot d'une femme! »

Voilà donc les adversaires du féminisme bien situés dans l'ordre des catégories sociales: ils sont au niveau des Canaques de la Micronésie.

Pour que le « Mouvement » vive...

De la Tribune de Genève, cette aimable appréciation de la sympathique collaboratrice qui signe Chiffon, et que nous ne saurions trop remercier des encouragements qu'elle nous donne.

Une autre joie me fut donnée par le Mouvement Féministe, qui attendait sur ma table, depuis la veille, qu'un moment de loisir me tombât du ciel.

Rarement le léger message des intérêts féminins me parut aussi riche d'idées bonnes, de savoir passible. Jamais, je crois, le rôle de la femme — non point romancé, mais envisagé sous sa meilleure face — ne me sembla aussi varié et plein de ressources, aussi important. Question d'atmosphère! Seulement, en remuant de récents souvenirs, j'ai réalisé les progrès accomplis; combien fut dure la lutte qui permit de les accomplir et ce que peut le pouvoir de persuasion de la femme dans le cercle où elle exerce son influence. Ah! les belles jouées soutenues, les habiles plaidoyers, les persévérants combats livrés à l'indifférence, au laisser-aller, aux compromissions, à tout ce qui empêche, avec l'épanouissement de l'être, l'instauration d'un avenir de justice sociale et de fraternelle compréhension!...

... Revenons à notre grand petit journal, « que nous voudrions savoir mieux utiliser », comme l'écrit une lectrice du Mouvement répondant à l'appel de la rédaction, anxieuse de ne point voir augmenter le nombre de ses abonnés en proportion des obligations actuelles. Je crois, pour ma part que le Mouvement Féministe, — seul de son genre en Suisse, — sorte de « centrale » des problèmes sociaux féminins et des œuvres qui s'y rapportent, est le conseiller sûr que toute femme souhaitant être utile à sa personne, à l'humanité et à son pays, devrait consulter.

Dans l'idéal positif qui est le nôtre, demain n'existe pas. C'est tout de suite qu'il faut agir et agir bien. Donc c'est aujourd'hui même qu'il faut tendre la main à l'organe des Associations féminines suisses, libre de servitude publicitaire, soucieux d'un incessant progrès, et consacré, tout entier, aux intérêts de celles qui le lisent.

Une héroïne

M^{me} H. Gosset, dans l'Œuvre, salue avec émotion et admiration la mémoire d'une femme récemment morte au champ d'honneur de la science et du dévouement aux malades.

Il n'est jamais trop tard pour parler d'une femme de grand cœur, et c'est un devoir de signaler à l'attention publique le nom et les actes de Mathilde Grunspach de Brancas.

Elle fut une femme comme bien d'autres, trop intelligente pour n'être pas modeste, travaillant de son mieux dans sa profession médicale, docteur et chef du laboratoire d'électrodiagnostic à la clinique Baudeloque. Après sa mort, rares sont ceux qui le savent, le gouvernement de la

Suffrage, vient d'entrer à la Chambre Haute, ou Sénat, de son pays. Nous sommes certaines qu'elle y occupera sa place avec conscience et conviction, en défendant les intérêts des femmes, et nous lui adressons ici toutes nos meilleures félicitations.

...et au Brésil

Et c'est le même système également, qui vient de faire entrer au Parlement brésilien un autre membre du Comité de l'Alliance Internationale, M^{lle} Berta Lutz, présidente de la grande et active Fédération brésilienne pour le progrès féminin. Candidate aux dernières élections, M^{lle} Lutz n'était restée en arrière que de 54 voix sur le dernier élu de son parti, si bien qu'il est tout naturel maintenant de la saluer par son nouveau titre, en lui disant nos plus chaudes félicitations. Personne n'ignore en effet toute l'activité de Berta Lutz pour la cause des femmes, et c'est en bonne partie à ses efforts que les Brésiliennes doivent la reconnaissance de leurs droits.

La femme „aussi” est une personne

(Suite et fin.)¹

La femme mariée, devenue une personne, continuera à mettre au monde des enfants, mais elle ne sera plus docile à la conception «étatique» qui réclame beaucoup de futurs contribuables et de futurs soldats, et ne considère la femme que dans la mesure où elle rend au pays ce double service. Ce n'est pas ainsi que l'Etat doit envisager les porteurs de vie: il doit désirer leur épanouissement au maximum en tant que «personnes», et leur aider à ce développer et à devenir des «citoyennes». L'Etat est égoïste et l'homme aussi et tous deux préfèrent la petite «bûche» docile à la créature éclairée; comme ils détiennent les clefs de l'arsenal des lois, ils en abusent pour cantonner la femme dans une situation d'infériorité aussi complète que possible. Ceci est encore plus vrai en Suisse qu'en France où a été fait l'effort remarquable de hisser des femmes aux fauteuils ministériels.

Une des objections contre le travail professionnel féminin et la seule intéressante, peut-être, c'est que la femme s'épuisera à concilier la besogne du foyer et celle du dehors. Elle s'épuisera, j'en suis persuadée, si elle n'est pas secondée. Mais cette aide nécessaire se peut obtenir: avec de l'argent, on payera l'assistance d'une nurse, d'une gouvernante, d'une domestique. Dénudée d'argent, la femme demandera à son mari le coup de main indispensable. Il est beaucoup de maris qui aident au ménage et ne se croient pas diminués pour tout cela.

Constatons en passant que, dans *Esprit*, ce sont des hommes qui clament la nécessité pour le mari d'aider à sa femme! Et s'il est des époux récalcitrants, ils leur rappellent le mot du philosophe Héraclite, surpris à laver la vaisselle et répondant à l'ami étonné: «Là aussi, il y a des dieux!» Le mari qui prendra sa part des devoirs domestiques y gagnera d'échapper à l'égoïsme et au goût exagéré du confort qui menacent tous les hommes à partir d'un certain âge. Et il plon-

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

gera en plein dans la vie: «Faire bouillir le biberon, changer un enfant, ce sont là des besognes qui conviennent parfaitement à un intellectuel et qu'il devrait rechercher si elles ne lui étaient imposées».

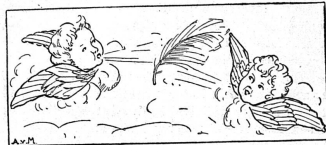
En bref, en conclusion des articles consacrés aux femmes mariées, rappelons qu'il n'est pas vrai de dire «que les femmes sont faites pour avoir des enfants», ou bien ce n'est vrai qu'au sens où il est vrai que les hommes aussi sont faits pour cela. En vérité, c'est le couple qui est fait pour avoir des enfants, pour en supporter les conséquences, et pour recevoir d'eux leur épanouissement complet.

Léon Daudet, qui n'est pas féministe, je crois, a qualifié un jour le statut actuel de la femme française de «chariot mérovingien». Ce chariot ne roule pas seulement sur les routes départementales françaises, bien que le statut de la Suisse soit en avance sur celui de Napoléon, inspiration d'un souverain absolu contempteur de la femme et... mari inquiet.

Les divers chapitres d'*Esprit* nous apportent «une substantifique moelle» dont on tirerait profit à l'infini. Sur l'éducation des filles, sur la bourgeoisie, l'ouvrière, la paysanne, la femme chrétienne, sur l'évolution et aussi la vieillesse de la femme d'aujourd'hui, ainsi que sur l'enfant, que de pages éveillant l'intérêt et parfois aussi la contradiction; mais tout cela est vivant, documenté et généreux.

JEANNE VUILLIOMENT.

En raison des fêtes de Noël et du jour de l'An, le prochain numéro du *Mouvement* Féministe paraîtra le 9 janvier.



DE-CI, DE-LÀ

La première avocate en Suisse.

On annonce de Zurich le décès à l'âge de 75 ans de M^{me} Anna Kramer-Mackenroth, qui fut la première femme à passer des examens de droit à l'Université de Zurich en 1900, et qui a été avocate durant de longues années.

Aux paysannes par la Radio.

La série de conférences par Radio organisée chaque année par le Département vaudois de l'agriculture à destination de la population paysanne, a été confiée à M^{me} Gillibert-Randin, présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises. Les questions d'intérêt féminin à traiter ne lui manqueront pas!

La Suisse, pionnière de féminisme??

Selon notre confrère, le *Schw. Frauenblatt*, notre pays est le premier en Europe qui ait introduit dans les services de ses lignes aériennes des femmes à titre de «stewardess» (n'aurait-on pas pu, par la même occasion, trouver un mot dans une de nos langues nationales pour désigner cette profession nouvelle?). Quatre d'entre elles sont en fonctions depuis l'été 1935. Cet exemple aurait été suivi jusqu'ici par la Hollande seulement.

Bravo!... en attendant la suite de nouveaux progrès. Toujours plus haut: c'est le cas de le dire.

Quelques conséquences économiques de l'interdiction du travail des femmes mariées

N. D. L. R. — *Notre confrère, le Schweiz. Frauenblatt, a publié récemment une lettre d'une femme mariée exerçant une carrière libérale, et supportant de façon très claire les répercussions d'ordre économique qu'aurait toute mesure lui interdisant d'exercer sa profession. Nous pensons qu'il est utile que cet aspect du problème soit aussi envisagé dans le détail, puisque, trop souvent, l'affirmation de principe du droit de chacun et de chacune à la liberté du choix de son travail ne suffit malheureusement pas.*

1. Exerçant une profession libérale, j'ai besoin de l'aide d'un secrétaire-comptable, que naturellement je ne pourrais pas continuer à employer si je devais cesser de pratiquer.

2. Mon activité professionnelle s'exerçant en dehors de chez moi, il est nécessaire que j'aie une domestique pour s'occuper des travaux ménagers. Celle-ci aussi perdrait de la sorte son travail.

3. En outre, j'emploie fréquemment toute une série de femmes pour des travaux auxiliaires, chez moi et hors de chez moi. C'est ainsi qu'une couturière me fait mes robes, transforme mes toilettes, rajoute mes manteaux; c'est ainsi aussi qu'une lingère vient à jour fixe entretenir mon linge personnel, celui de mon mari et celui de mes enfants. L'emploi également une laveuse pour laver le linge à la maison, et une femme de ménage pour aider ma domestique dans les gros travaux de nettoyage. Et j'insiste sur le fait que si je fournis du travail de la sorte à plusieurs femmes, c'est d'une part parce que j'ai besoin de leurs services, mais aussi parce que j'estime, en ces temps de chômage, que c'est mon devoir, à moi qui gagne suffisamment de par l'exercice de ma profession, de venir en aide à d'autres femmes en leur fournissant à mon tour du travail.

Je note en passant que, circulant beaucoup pour l'exercice de ma profession, j'use davantage de souliers et de vêtements, et que, obligée de la sorte de renouveler plus fréquemment ma garde-robe, je peux donner plus fréquemment aussi vêtements et chaussures usagés à des vestiaires

de bienfaisance, que si je restais chez moi et pouvais «les finir dans la maison».

4. Veillant de très près au bon entretien de notre demeure, je n'hésite pas, dès que de petites réparations sont nécessaires, à m'adresser au menuisier, à l'électricien, au tapissier... Il est évident que si mon gain ne me le permettait plus, je cesserais de la sorte de fournir du travail à tous ces artisans, et, ou bien je me résoudrais à laisser notre demeure en mauvais état, ou bien je tâcherais tant bien que mal de recoller et de raccommoder moi-même ce qui cloche.

5. D'ailleurs, si je ne pouvais plus, par l'exercice de ma profession, contribuer au loyer de notre ménage, nous devrions chercher un beau-coup plus petit appartement dans une maison locative quelconque. D'où perte sèche pour le propriétaire de la villa que nous habitons, qui ne trouverait pas facilement, vu la situation financière actuelle, à la louer de nouveau. Et, à son tour, il devrait réduire ses dépenses, faire moins travailler d'ouvriers, etc., etc.

6. En plus de l'enseignement obligatoire de l'école, nos enfants prennent des leçons particulières de langues étrangères, de musique, de danse. Nous faisons chaque année un séjour de vacances avec eux, et je veille au renouvellement de leur garde-robe, de leur linge, de leurs chaussures, etc. Si je ne pouvais plus exercer une activité rémunératrice, toutes ces dépenses seraient rayées de notre budget familial, et combien de professeurs libres, et de répétiteurs, de couturières et de cordonniers, de propriétaires de pensions-familles à la montagne... qui doivent, pourtant, eux aussi, travailler et gagner pour vivre, en souffriraient?

7. Mon mari et moi avons des goûts artistiques, aimons aller au théâtre, au concert, etc. Nous suivons aussi les expositions, et y achetons de temps en temps un objet d'art décoratif ou une aquarelle. Inutile de dire que, si toute activité rémunératrice m'était interdite, il nous faudrait nous restreindre aussi beaucoup de ce côté-là, et qui en pâtirait au premier chef, si ce n'est les artistes?...

Et l'on pourrait allonger cette liste par bien des chapitres encore...

Signe des temps.

Dernièrement, le quotidien français *l'Œuvre* instituait, selon la mode du jour, un grand référendum populaire parmi ses lecteurs sur «des questions intéressant leur vie quotidienne». Or, c'est avec intérêt que nous avons constaté que la première question soumise à ce référendum était celle du droit au travail des femmes mariées, et la troisième celle de la valeur d'un service militaire féminin! Sans doute, c'était mettre un bâton dans un gaupier! Mais c'était cela justement qui était intéressant — et nouveau pour nous. Car, quel est chez nous le journal, je vous le demande, qu'il soit publié en français ou en allemand, en italien ou en romanche, au directeur duquel l'idée viendrait que des problèmes d'ordre essentiellement féministe pourraient aussi «intéresser la vie quotidienne de leurs lecteurs...»?

Ajoutons qu'à la première question (interdiction du travail des femmes mariées), il a été répondu négativement par 98.694 lecteurs et lectrices, contre 84.237 réponses affirmatives. Une majorité de plus de 14.000 voix s'est donc trouvée parmi les lecteurs de *l'Œuvre* en faveur du droit au travail de la femme.

Quant à l'introduction d'un service militaire féminin, elle a été repoussée (malgré l'exemple tout récent d'une décision prise en Turquie) par 150.052 lecteurs contre 29.666, soit 81 % contre 16 %.

Le travail à domicile en Suisse

Pourquoi n'avons-nous pas encore en Suisse de législation sur le travail à domicile? ceci malgré l'art. 34 ter de la Constitution fédérale, qui en permettrait la réglementation par la loi?

Sans doute parce que, au début du siècle, lorsque d'autres pays jetèrent un cri d'alarme signalant des abus dans ce domaine, et que furent dévoilées des misères et des situations sans nom, la Suisse ne se trouvait pas alors tout au bas de l'échelle. Si l'on constatait une grande indigence dans beaucoup de familles vivant du travail à domicile, la misère s'y était installée avant qu'elles n'eussent recouru à ce moyen de gain, et c'était elle qui avait poussé

¹ D'après les exposés faits à la Conférence de Berne des Présidents de sections de l'Association suisse pour le Suffrage par M^{lle} Dora Schmidt, adjointe à l'Office fédéral de l'Industrie, des arts et métiers et du Travail, et à l'Assemblée générale de l'Alliance à Coire par M^{lle} Helbing, adjointe à l'Inspectorat des fabriques de Saint-Gall.

République l'a citée à l'ordre de la nation dans les termes suivants:

A toujours fait preuve du plus grand dévouement et de la plus grande conscience dans l'exercice de sa profession, décédée des suites d'une affection contractée dans les fonctions de radiologiste.

D'origine roumaine, Mathilde Grunspau de Brancas fit ses études à Paris, conquies ses diplômes et se spécialisa dans l'électroradiologie, science nouvelle dont elle avait compris la portée et qu'elle enseigna à l'Ecole des Infirmeries de la Salpêtrière. En 1910, elle était nommée assistante des hôpitaux, dès 1912 occupait le poste de chef-adjoint à la Pitié, puis prenait en 1926 la direction du service de l'hôpital Baudelocque.

Atteinte par les terribles effets que causent les rayons X, le courageuse femme n'interrompit pas ses travaux scientifiques ni sa bienfaisante activité; bien que se sachant condamnée, elle espérait pouvoir poursuivre sa tâche pendant quelques années encore, ayant résisté victorieusement aux premières attaques. Soudain le mal empira, ravagea son organisme affaibli qui ne résista pas, et elle fut emportée en quelques jours.

Que lisons-nous ?

(Liste de livres dressée pour venir en aide à nos lectrices dans l'embaras avant d'acheter leurs cadeaux de Noël.)

MADELINE LEY: *Olivia*. (Edition Nouvelle Revue française.)

PIERRE DE LACRETTE: *Secrets et malheurs de la reine Hortense*. Editions Hachette. 3 fr. 40.

M^{me} EMILE OLLIVIER: *Correspondance de Liszt et de sa fille*. Editions Grasset.

GEORGE CLAUDE: *Au fil des jours. Les enfants, l'amour, la vie, les fêtes*. Payot, éd. 5 fr. 50.

HILDRUX DIXELIUS: *Simplex histoires du Nord*, traductions du suédois. Ed. Labor, Genève. 2 fr. 75.

YOLANDE FÖLDÉS: *La rue du Chat qui pêche*. (Grand prix du roman international.) 3 fr. 40.

JEROME K. JEROME: *Mes enfants et moi*. 2 fr. 25.

SELMA LAGERLÖF: *L'anneau des Löwensköld*. 2 fr. 50.

CHARLOTTE LÖWENSKÖLD. 3 fr. 40.

ANNA SÖRÅ. 3 fr. 40.

MARY LAVATER: *Henri Meister*, biographie. (4.75 jusqu'au 31 décembre, ensuite 6 fr.)

ROSAMUND LEHMANN: *Intempéries*. 4 fr.

ISABELLE RIVIÈRE: *La gérison*, roman. 3 fr. 40.

MONIQUE SAINT-HELIER: *La cavalier de paille*. 4 fr.

SIGRID UNSET: *Christine Lavransdatter*. 1. *La Couronne*. 3 fr. 40.

VICKI BAUM: *Sait-on jamais?* 3 fr. 40.

COLETTE YVER: *Le Sacre*. 3 fr. 40.

LUCIEN DAUDET: *Dans l'ombre de l'impératrice Eugénie*. 3 fr. 40.

JEANNE GALZY: *Catherine de Médicis*. 4 fr. 40.

J. KUHN: *La princesse Mathilde*. 5 fr. 50.

VIVIANNE DE WATTEVILLE: *L'appel de l'Afrique*. 5 fr. 50.

A. BRÉTON: *Fils et Mères*. (John Ruskin, Gaston Frommel, Dr. César Roux, le Président Masaryk, Auguste Piccard, Max Haber). 2 fr. 50.

ANDRÉE VOLLIS: *Indochine*. S. O. S. Edition N. R. F. 3 fr. 30.

YVETTE PROST: *La passion de maître Javille*. Ed. Tallandier. 2 fr. 75.



Publications reçues

M^{me} SUZANNE BOUILLET: *Comment réaliser la Paix?* Ed. Rieder, 108, boul. St-Germain, Paris.

C'est une étude documentée et captivante de la guerre, des facteurs favorisant ou empêchant l'établissement de la paix. Puis un appel pressant aux femmes: qu'elles expriment enfin leur volonté d'obtenir la paix, et contribuent à l'organiser sur une base linguistique, militaire, judiciaire, par la création des Etats-Unis d'Europe. Quel beau programme nous est tracé et quelle responsabilité M^{me} Bouillet nous confère dans son étude à la fois serrée et attachante.

M. G. C.

GEORGE CLAUDE: *Au fil des jours*. 1 vol. Payot, éd., Lausanne.

Recueil d'articles parus depuis cinq ans dans diverses publications romandes, ce volume est une suite de chapitres, une suite d'expériences et d'observations sur les problèmes de l'existence. Pages marquées au coin d'une sensibilité féminine, à la fois vive et clairvoyante, d'un jugement sain, pages émouvantes parfois, elles demeurent toujours vraies, elles sont réconfortantes et variées. George Claude a une tendresse toute de compréhension pour la jeunesse d'aujourd'hui; les études qu'elle lui consacre dans ce volume nous semblent parmi les meilleures. S'il s'adresse à tous les âges, il aura donc, croyons-nous, un attrait particulièrement vif pour les jeunes filles, pour leurs mères, et pour toutes celles qu'intéressent, qu'angoissent souvent, les difficultés de ce temps, l'avenir de la génération qui monte.

M.-L. P.

LAURE CHOISY: *L'oiseau vert, ou Jean, Jeannette et Jeannot*. Illustrations de M. C. Bodinier. 1 vol., Ed. La Bourdonnais, Paris.

Réjouissez-vous, enfants, qui goûtez encore les contes dans ce monde réaliste où nous vivons! Laure Choisy est un guide plein d'imprévu, d'esprit, de grâce, dans les champs libres de l'imagination, et l'on a aucune peine à se figurer le petit monde qu'elle aime peindre sur son joli livre, un peu haletant, tandis qu'il tourne de plus en plus vite les pages, ces pages où les aventures de Jean, Jeanne et Jeannot prennent un relief d'autant plus marqué qu'une douzaine d'illustrations fort suggestives dues au talent de M. C. Bodinier, en rehaussent le charme, en soulignent